

Port-Bail

Bulletin
municipal
de la ville
2013



Passionnément



PASSIONS 18

Mise en valeur
du Baptistère

Travaux



Pleins feux sur



Un été à Port-Bail



Charpente
Lamellé - Traditionnelle
Couverture - Bardage - Clostières

LAMECO

02 33 04 91 21

NORMANDIE

Compagnie NORMANDIE GELAN

Groupe
EUSTACHE

**EUSTACHE
FRERES**

02 33 04 80 88

Maçonnerie
Béton Armé
Génie Civil

**Z A - BP 23
50580 PORTBAIL**

Fax : 02 33 04 15 34
eustache.freres@wanadoo.fr

FEREMETO

02 33 04 18 46

Clôtures - Fosses
Boîtiers - Barrières
Fabrication sur mesures

**Lundi - Samedi
9h.12h - 14h.19h**

PORT-BAIL

02 33 87 63 00

Mr. Bricolage

Mr. Bricolage

Bricoler - Décorer - Aménager - Jardiner



**Bricoler Aménager
Décorer Jardiner**



sommaire



18 PASSIONS

Mise en valeur du Baptistère

Port-Bail

Passionnément

Directeur de publication :
 Guy CHOLLOT,
 Maire Adjoint à la publication
 Serge LAIDET,
 Conception, création
 et coordination :
 A2SI Com
 16 bd Félix Buhot
 50700 VALOGNES
 02.33.41.80.42
 www.A2SInfo.fr
 Rédaction :
 Guy CHOLLOT
 Denis PILLET
 Serge LAIDET
 J.P. GOSSELIN
 Crédits photos :
 Mairie de Port-Bail
 Office de tourisme de la Côte des Isles
 M. Cottebrune
 La Presse de la Manche
 Jean-Paul BONAMY,
 André QUENTIN
 Communauté de communes
 Impression :
 Imprimerie Le Révérend
 Régie publicitaire :
 A2SI Com

- 4 BRÈVES**
 Le budget de la commune
 En souvenir d'un amoureux de Port-Bail
 S'entraider... c'est l'pied
 La jeunesse Portbailaise est sportive et performante
- 7 ACTUALITÉS**
 Offrir à de jeunes couples primo-accédants la possibilité de devenir propriétaires
- 8 HISTOIRE**
 Port-Bail la Romaine
- 11 TRAVAUX**
 Cure de jouvence pour le secteur de Port-Bail plage
- 13 PLEINS FEUX SUR...**
 Le PLU : la sortie du tunnel
 L'Église Notre-Dame, tranquille et majestueuse, mais fatiguée
- 18 PASSIONS**
 Mise en valeur du Baptistère
- 19 ASSOCIATIONS**
 La MAP, c'est qui, c'est quoi ?
 Danièle Harambat, figure de la vie associative
- 20 TRÈS GRANDES MARÉES**
- 21 RETOUR EN IMAGES**
- 23 UN ÉTÉ A PORT-BAIL**
- 24 INFORMATIONS PRATIQUES**

LEBRANCHU Philippe



Plomberie - Chauffage
Sanitaire - Electricité



Energies renouvelables
Raccordements tout à l'égout

02 33 10 07 78
Port. 06 15 99 88 08

3 bis Hameau S^T Siméon - 50580 PORT-BAIL

PÊCHEUR A PORTBAIL

VENTE AU DÉTAIL
COQUILLAGES & CRUSTACÉS



Claude & Goëlle
BERTOT



2, La Hieullerie - Route de Barneville
50580 PORTBAIL - 02 33 04 24 50



des
Racines
et
des
Pelles

Production
Pépinières
Horticulture
Jardins de bord de mer
Conseils

02 33 01 36 36

2, le Vieux Presbytère
50270 St Jean de la Rivière

L'OR COIFFURE

23 place de l'église
50270 BARNEVILLE-CARTERET
Tél. 02 33 94 25 79



SARL CARTERET AUTOMOBILES

ZA du Pré Bécouffret
50270 BARNEVILLE-CARTERET

Tél. 02 33 04 95 22
Fax : 02 33 04 83 13

E-mail : carteret-automobiles@wanadoo.fr

www.peugeot.fr

Du nouveau en 2013 !



Le Maire,
Guy CHOLOT

En préambule, je souhaite à toutes et à tous les Portbaillois, un été chaud, et sec... « avec un peu d'eau tout de même » pour les agriculteurs et jardiniers. Je pense que l'on peut au moins, bénéficier d'un peu de soleil eu égard à ce que fut l'hiver et une partie du printemps.

Côté chantiers, ils avancent je dirais... enfin. Notre PLU est finalisé et a été transmis à Monsieur le Préfet de la Manche. L'équation était difficile entre l'envie de répondre aux sollicitations légitimes de nos concitoyens notamment en termes d'urbanisme et le respect des lois, des règlements et des jurisprudences. Nous avons fait un travail long et minutieux, en essayant d'intégrer ce qui légalement pouvait se faire et ce qui, manifestement, était contraire à la loi. Une étude poussée a été faite sur l'environnement et l'écologie.

La rénovation des cent logements de notre VVF communal est terminée. Reste le centre aqualudique qui permettra d'ouvrir quelques mois supplémentaires ce magnifique village de vacances qui fait partie des villages les plus fréquentés de France.

La requalification du secteur de la Plage est également sur les rails. Les premiers travaux doivent commencer dès la fin de cette année pour ensuite, se poursuivre, et cela sans interruption jusqu'à la fin de cet énorme chantier. (dossier dans ce bulletin).

Notre majestueuse église Notre-Dame doit se refaire une santé. Les services de l'Etat, Drac et Bâtiments de France nous l'ont fortement recommandé, eu égard à l'état de la façade et des enduits intérieurs. Les travaux doivent débuter dans les premiers mois de l'année 2014. Coût de la première tranche, travaux extérieurs, 600 000 € (un article lui est consacré dans notre revue).

La mise en valeur du baptistère et son environnement est en fin d'études. Il transformera la partie Nord-Ouest de notre beau village. C'est un superbe et ambitieux projet qui se fera dans le temps sans précipitation et selon un plan de financement sur lequel nous commençons à réfléchir. Ce plan devra faire appel à des fonds privés.

Une ouverture plus longue dans l'année du VVF, l'arrivée de nouveaux couples avec les 12 pavillons, l'autorisation de construire la balnéo (l'avis de la cour d'appel devrait survenir courant juillet) un village Seniors à l'étude riche d'une centaine de pavillons sont autant d'atouts pour dynamiser notre économie locale et permettre à notre école de rouvrir de nouvelles classes ou au moins, d'éviter des fermetures. Tous ces projets sont aidés notamment, par la Région et le Département. La part communale reste compatible, à long terme pour certains projets, avec nos capacités budgétaires.

Enfin, la partie campagne où sont implantés nos beaux villages, n'a pas été oubliée cette année, notamment la voirie. Notre petit patrimoine devra être également inventorié avec les propriétaires et si besoin restauré, avec nos services techniques et un groupe de bénévoles passionnés.

Je voudrais terminer en remerciant l'ensemble des acteurs qui ont œuvré spontanément et bénévolement, lors de l'épisode neigeux de cet hiver. J'inviterai, lorsque les travaux des champs le permettront, l'ensemble de tous les acteurs, commerçants, artisans, agriculteurs, pompiers volontaires, élus, habitants, adolescents, ... pour un pot de l'amitié où nous réfléchirons à une intervention concertée si un autre épisode de cette nature survenait.

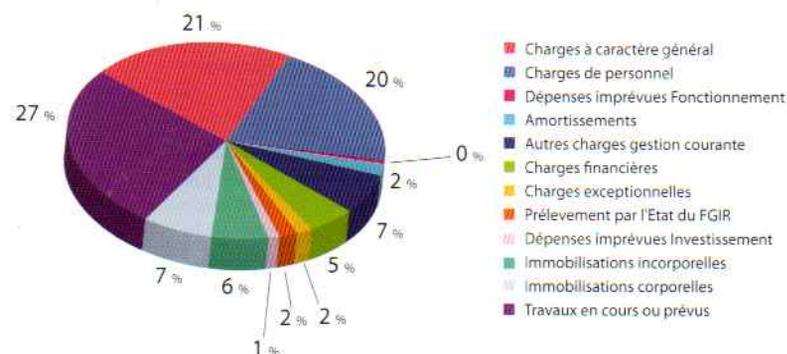
Bon été et bonnes vacances à toutes et à tous.



Le budget de la commune

Avec un budget de près de 5 millions d'Euros, fonctionnement et investissement, les finances communales doivent être gérées avec une grande rigueur, compte tenu des importants projets en cours et prévus, dont certains doivent être autofinancés... sans subventions. Depuis plus de 10 ans, la commune de Port-Bail, n'a pas augmenté le pourcentage des taxes qui sont prélevées pour son budget alors que dans le même temps le coût de la vie a augmenté de plus de 20 %... Malgré tout, les impôts augmentent car des collectivités départementales et régionales sont dans l'obligation, compte tenu des nouvelles compétences qui leur sont attribuées, de compenser la baisse des dotations de l'Etat, leurs principales ressources. C'est cette raison qui a conduit les élus Portbaillois à ne pas alourdir les charges des familles. Il faut également noter que la Communauté de Communes de la Côte des Isles a également cette année, choisi de ne pas augmenter ses pourcentages.

Dépenses 2013



Recettes 2013



Dépenses 2013

Catégorie	Montant (€)	Pourcentage
Charges à caractère général	996 409 €	21 %
Charges de personnel	927 300 €	20 %
Dépenses imprévues Fonctionnement	20 000 €	0 %
Amortissements	111 642 €	2 %
Autres charges gestion courante	327 438 €	7 %
Charges financières	221 757 €	5 %
Charges exceptionnelles	85 500 €	2 %
Prélèvement par l'Etat du FGIR	85 000 €	2 %
Dépenses imprévues Investissement	70 000 €	1 %
Immobilisations incorporelles	276 306 €	6 %
Immobilisations corporelles	347 416 €	7 %
Travaux en cours ou prévus	1 271 285 €	27 %
Budget total 2013	4 740 051 €	100 %

Recettes 2013

Catégorie	Montant (€)	Pourcentage
Remboursement de charges	25 800 €	1 %
Produits des services	69 850 €	1 %
Impôts et taxes	978 927 €	21 %
Dotations de l'Etat et participations	1 032 832 €	22 %
Autres produits gestion courante	120 586 €	3 %
Excédent antérieur reporté	1 491 306 €	31 %
Amortissements	111 642 €	2 %
Dotations Fonds divers Réserves	154 108 €	3 %
Subventions d'investissement	255 000 €	5 %
Emprunts et dettes assimilées	500 000 €	11 %
Budget total 2013	4 740 051 €	100 %





En souvenir d'un amoureux de Port-Bail

A la demande de sa famille, la municipalité de Port-Bail a accepté de poser une plaque souvenir sur le banc face au pont des XIII arches ou David Fanshawe, venait s'asseoir, pour admirer ce fabuleux paysage, entre deux expéditions ou deux compositions.

En effet cet Anglais décédé en 2010 d'un accident vasculaire cérébral, explorateur et compositeur de musique, venait régulièrement dans la cité Portbailaise pour se reposer et se ressourcer.

Comme nous signalait sa fille Rachel « *C'était devenu le fauteuil préféré de papa, avec sa pinte de bière, et cette vue dont il ne lassait pas* », et son épouse Jane de préciser « *c'est là que David a trouvé son intuition et ses racines avec ses ancêtres normands* ».

Ces entractes dans le Cotentin permettaient à cet artiste bourlingueur, de se ressourcer et de trouver cette inspiration nécessaire à tous les compositeurs de talent.

David Fanshane était bien connu au niveau international, à la fois comme compositeur (il a écrit les musiques de plus de 50 films) et pour son travail dans la préservation de la musique indigène du monde entier. Il venait depuis plus de 15 ans à Port-Bail pour des escapades en famille. Une plaque dans le dossier, gravée par la famille et un panneau devant le banc, vient compléter l'histoire de cet homme d'exception.

S'entraider... c'est l' pied

Au niveau municipal, la solidarité revêt différentes formes : le C.C.A.S peut vous aider à régler une difficulté financière passagère avec l'aide d'une assistante sociale, mais aussi les actions effectuées par les différentes associations de la commune envers leurs adhérents ou ayants droit, sans oublier la communauté de communes notamment via le transport de proximité. N'hésitez pas à vous renseigner en Mairie. Une personne prendra le temps de vous écouter.

Les événements de cet hiver doivent nous rappeler que la solidarité est l'affaire de TOUS ; que ce soit envers les aînés, les malades et personnes seules, ou tout à chacun.

La jeunesse Portbailaise est sportive et performante



Pour preuve la seconde participation consécutive aux championnats de France de l'équipe fille de rugby du Collège, les titres récoltés par les jeunes de la section voile, l'accession au niveau Ligue des footballeurs de 13 ans, les cavalières dont on ne compte plus prix et médailles, les jeunes pousses du club de tennis qui grimpent dans la hiérarchie départementale, les jeunes sapeurs pompiers et les arbalétriers qui se font remarquer régionalement... Tout cela avec un nombre de pratiquants en hausse chaque année ; que les encadrants et moniteurs soient ici remerciés de leur excellent travail.

OUI nous pouvons oser dire « Port-Bail ville de sportifs » alors que certains disent « Port-Bail ville de retraités... »



OUVERT TOUTE L'ANNÉE

43 chemin des Mielles
50270 SAINT-JEAN-DE-LA-RIVIÈRE

Tél./Fax : 02 33 93 44 85

www.golfcotedesisles.fr



ÉCOLE DE GOLF - COURS INDIVIDUELS OU COLLECTIFS

AUTOMOTO

ÉCOLE

Côte des Isles 20 place de l'Église
50270
BARNEVILLE-BOURG
02 33 08 12 80 - 06 36 88 12 80

le Vicomte 22 rue Raoul Hersan
50390
S^t SAUVEUR-LE-VICOMTE
02 330 111 02 - 06 36 88 12 80

PERMIS :
VOITURE / MOTO / SCOOTER / REMORQUE

Boulangerie HOUSSET



12 Place Edmond Laquaine
50580 Portbail
02 33 04 84 55

Boulangier - Pâtissier

Concessionnaire
MERCURY
TOHATSU
HONDA

**PORTBAIL
NAUTIQUE**

VENTE & ENTRETIEN MOTEURS & BATEAUX
MAGASIN ACCASTILLAGE
PÊCHE

Les Bouillons
50580 PORTBAIL

www.portbailnautique.fr

Tél. 02 33 04 12 31 - Fax 02 33 04 72 72 - Port. 06 07 21 22 84



Un engagement de la municipalité : offrir à de jeunes couples primo-accédants la possibilité de devenir propriétaires

Vous rêvez de devenir propriétaire à Port-Bail, d'être en centre ville et proche de la mer des commerces et des écoles, vous ne disposez que d'un faible apport personnel, vous avez peur de vous lancer dans un achat immobilier... La location-accession est faite pour vous, et votre maison à la « Résidence des Hérons » vous attend. DEVENEZ PROPRIÉTAIRE AVEC LE DISPOSITIF DE LA LOCATION-ACCESSION.

Cette formule a pour but de favoriser l'accèsion à la propriété et offre une démarche sécurisée pour la famille qui souhaite devenir propriétaire.

Cela se déroule en 3 phases :

1^{re} phase : La réservation

Etude et validation par la banque partenaire, contrat de réservation avec un dépôt de garantie de 3 000 € (droit de rétractation de 7 jours avec restitution du dépôt, sans frais).

2^e phase : La location sur une durée déterminée

Le demandeur retenu devient locataire accédant et doit verser mensuellement une redevance composée d'une indemnité de logement et d'un complément qui constitue une épargne en vue de l'achat.

Le futur propriétaire doit être mis en situation de rembourser un emprunt de 4 % sur 25 ans soit 750 € par mois.

3^e phase : L'accèsion à la propriété

Le locataire devient propriétaire de son logement et rembourse les mensualités de l'emprunt.

Le dispositif de la location-accession est soumis à des plafonds de ressources à ne pas dépasser : Exemple : pour un couple avec un enfant 36 538 € (revenu fiscal de référence n-2).

Des avantages fiscaux : un taux de TVA à 7 % et une exonération de la taxe foncière pendant 15 ans.

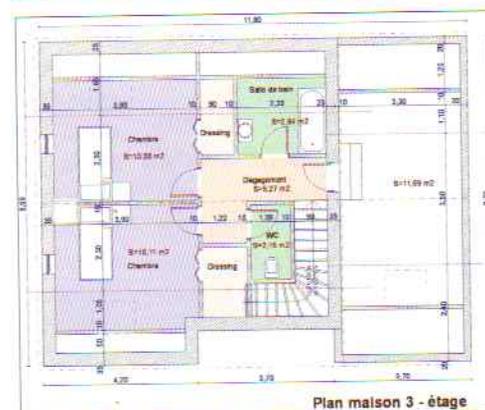
Une opération patrimoniale sécurisée pendant 15 ans : garantie de rachat de la maison et garantie de relogement en locatif, le loyer de la 1^{re} phase plafonné, le prix de vente plafonné et le financement assuré. L'aménageur PRESQU'ILE HABITAT possède 90 années d'expérience dans le domaine du logement social.

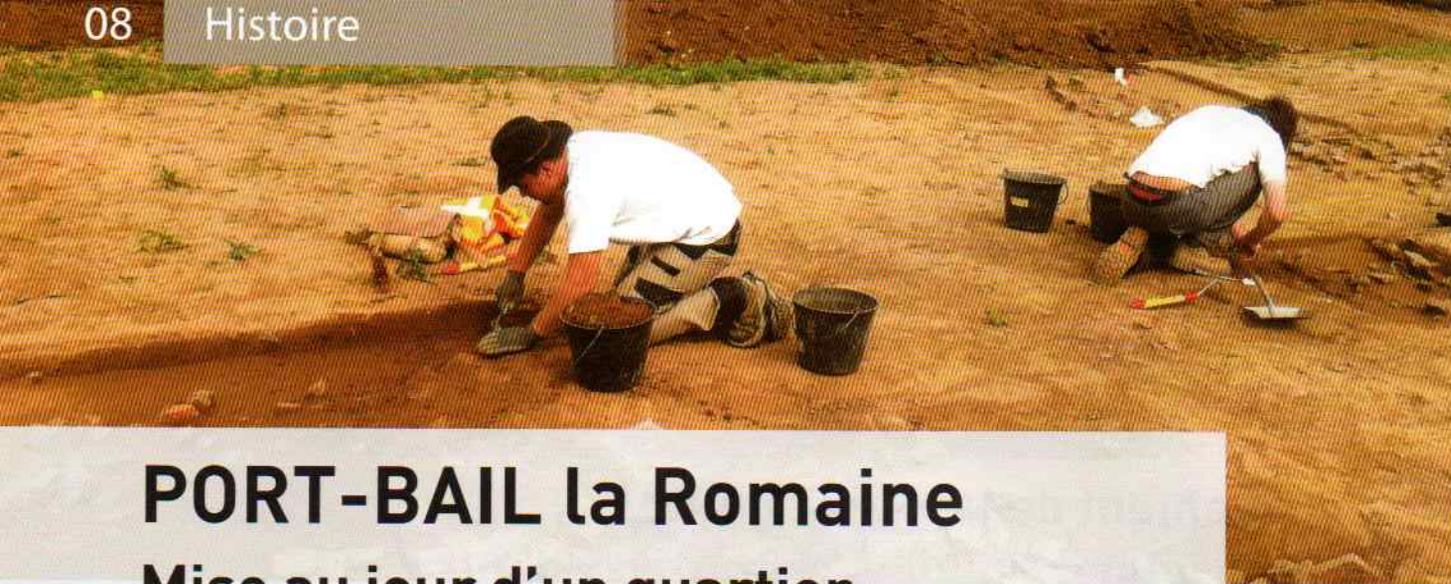
Les frais d'acte notarié sont évalués à 2 200 €.

A Port-Bail, Résidence « Les Hérons », rue des Gravelots :

- 12 pavillons de type F4 évolutif (déjà 2 maisons vendues)
- Construction en 2013 et 2014
- 92 m² de surface utile
- Garage 22 m² et jardin de 300 m² ev.
- Double orientation des logements est-ouest avec une ouverture vers le sud
- Hautes performances énergétiques
- Prix de vente prévisionnel d'un pavillon : à partir de 148 500 €
- Le retrait du dossier est à effectuer auprès de la Mairie de Port-Bail.

2 rue Lechevalier – 50580 PORT-BAIL
Tél : 02 33 87 52 00 / Fax : 02 33 04 39 90





PORT-BAIL la Romaine

Mise au jour d'un quartier de la ville gallo-romaine de Port-Bail

En 2012, l'Inrap a mené une fouille au Genestel en amont de l'aménagement d'un lotissement. De nombreuses mentions d'archives et découvertes signalent depuis le XIX^e siècle la présence de vestiges gallo-romains témoignant de l'existence de la ville antique de Port-Bail. Celle-ci serait constituée de deux secteurs : une ville haute à caractère résidentiel sur le plateau Saint-Marc, et une ville basse tournée sur une activité portuaire maritime autour du havre. À la suite du diagnostic archéologique réalisé en 2011 sur une partie de la ville haute, l'État décide de prescrire une opération d'archéologie préventive, permettant la sauvegarde par l'étude de ces vestiges avant que les travaux se poursuivent. Une équipe de 13 archéologues et d'étudiants de l'université de Caen, dirigée par Laurent Paez-Rezende, est intervenue pendant 1 an sur les 7 500 m² de cette emprise.

Les premiers aménagements (première moitié du I^{er} siècle de notre ère) de la ville antique

L'agglomération antique de Port-Bail se développe au I^{er} siècle de notre ère à partir de l'organisation territoriale de la cité des Unelles, peuple gaulois du nord Cotentin attesté par César durant la Guerre des Gaules comme appartenant aux tribus gauloises qu'il vainc et soumet en 56 avant notre ère. Précédant les constructions en dur, les équipements urbains les plus anciens prennent la forme de réseaux de fossés restituant un quadrillage orthogonal souple, d'orientation nord-est/sud-ouest et perpendiculaire. Il s'agit à l'évidence de la projection d'un plan d'urbanisme, sur lequel viendra s'appuyer l'organisation des bâtiments maçonnés en dur qui se développera par la suite.

La phase monumentale (milieu du I^{er} siècle - début du III^e siècle de notre ère)

Les archéologues ont pu mettre au jour deux grands ensembles architecturaux apparemment distincts, bien que fermés par une même façade arrière longue de plus de 105 mètres. Le premier occupe

un grand tiers ouest de l'emprise et présente un édifice de 33 mètres de long et 12 de large, compartimenté en quatre pièces et pourvu de contreforts. Sur sa façade ouest, il s'adosse à une cour fermée qu'il partage avec l'amorce d'un troisième bâtiment se développant hors de l'emprise. Dans le second ensemble, les pièces sont plus étroites et s'articulent autour d'une galerie de colonnes (péristyle) de 5 mètres de large et d'un plan quadrilatère qui devait entourer une cour. Si cette configuration évoque celle de la domus (maison familiale typique de la ville romaine) dotée d'une cour entourée de bâtiments (appelée atrium), l'hypothèse d'un portique de sanctuaire demeure d'actualité.

Partout, les maçonneries sont très arasées, souvent détruites jusqu'à la base des fondations et les sols ont



complètement disparu sous l'effet des récupérations de matériaux. Néanmoins, les débris de dalles de schiste sciées, les fragments d'enduits peints polychromes et les rares morceaux de marbre blanc renseignent sur le soin des décors mis en œuvre dans les bâtiments du quartier. D'autres éléments semblent indiquer la proximité d'un établissement thermal ou du moins d'un dispositif de chauffage par le sol et les murs appelé hypocauste. À partir du III^e siècle, ces bâtiments sont progressivement démontés puis abandonnés.



La pertinence de cette fouille préventive

Cette opération constitue la première opportunité de vérifier l'état des vestiges et surtout d'appréhender sur une surface importante l'organisation, la nature, la configuration et la chronologie des aménagements de la ville gallo-romaine.

À l'issue de ces travaux de terrain, les archéologues poursuivront l'analyse des vestiges au centre de recherches archéologiques de Bourguébus (Calvados), où l'intervention de différents spécialistes sur la céramique, les monnaies, les décors, etc. viendra éclairer davantage la chronologie, la fonction des bâtiments, la qualité des équipements, les approvisionnements

en bien de consommation, les habitudes alimentaires, et, au final, révéler les origines gallo-romaines de Port-Bail.

Une conférence a été organisée l'été dernier par Gilles Laisné, membre du Groupe de Recherches Archéologiques du Cotentin, et animée par Laurent Paez-Rezende et son équipe. Près

de 200 personnes se sont passionnées sur les origines de Port-Bail, lors de cette soirée.

Il est de ce fait important, quand les services techniques interviennent sur le territoire, qu'ils le fassent avec méthodologie et avec les précautions nécessaires. Nous marchons tous ... sur l'histoire de nos ancêtres.

En accord avec les services de la DRAC et de l'INRAP, il est prévu de présenter à la population les résultats de ces fouilles dans le cadre d'une exposition.

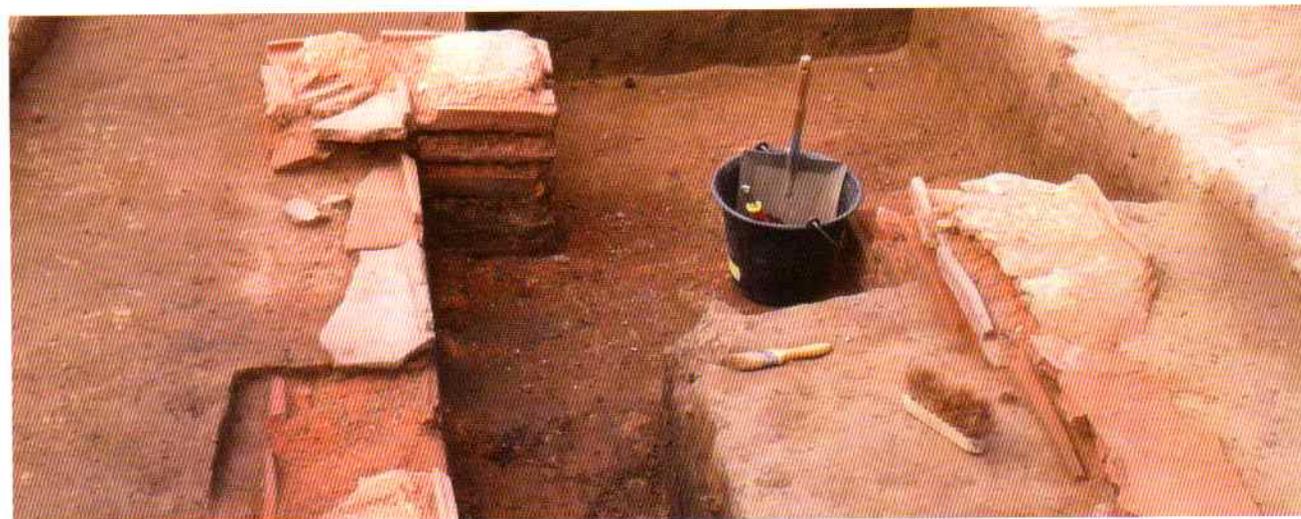
Article réalisé grâce au service communication de l'INRAP

En savoir plus

<http://www.portbail.fr>
(rubrique patrimoine)

<http://port-bail-patrimoine.overblog.com/>

<http://www.inrap.fr/archeologie-preventive/>



Remy

Peinture

ST-GEORGES-DE-LA-RIVIÈRE

Intérieur
Ravalement
Revêtement Sol et Mur
Divers...

02.50.29.20.90 06.11.88.01.55 02.33.52.07.31
olivierremy65@sfr.fr

Guite Jensen de Sainte Marie Photographe

Grand studio
Portrait - Mariage
Photo scolaire
Photo d'identité
Retouche
Reproduction
Agrandissement
et plus !

guitejensen@sfr.fr
www.guitejensen.fr

02 33 03 20 09



Opalynne INSTITUT DE BEAUTÉ



Epilation
Soins visage et corps
Rituels du monde
Cellu M6

50270 BARNEVILLE
☎ 02 33 93 15 22

Fleuriste

Vert & Nature Composition pour toutes occasions



1 Rue du Père Albert - 50580 PORTBAIL
Tél. 02 33 52 86 54

Normandie voyages

Organisation
de voyages

Autocars de
8 à 78 personnes - Top class



VALOGNES - PORTBAIL



Z.A. D'ARMANVILLE - 50700 VALOGNES
Tél : 02 33 40 15 57 - Fax : 02 33 40 01 70
E-mail : normandie-voyages@wanadoo.fr



Cure de jouvence pour le secteur de Port-Bail plage

Port-Bail plage,
un grand projet

Partie intégrante du bourg, le secteur de la plage était, depuis bien des décennies, en attente d'une requalification urbaine bien compréhensible.

La plage c'est plus de 400 habitations dont une cinquantaine sédentaires. Un véritable havre de paix où la tranquillité des lieux s'allie avec la beauté et la sérénité du site. Avec le syndicat d'assainissement, l'ensemble des habitations a été raccordé à l'assainissement collectif. C'est également dans ce secteur plage que vont naître, les deux outils indispensables à notre bien être mais aussi, à notre économie locale et départementale : le centre de remise en forme (balnéo ou thalasso) et la préservation de nos havres qui va engendrer la destruction du port existant et la création d'un port en eau, beaucoup plus écologique qui va s'intégrer magnifiquement dans l'environnement naturel.

Pour le centre de remise en forme, nous saurons rapidement si la cour d'appel nous autorise à démarrer ce chantier qui, nous le rappelons, offrira 100 emplois à court terme. Cet effort sans précédent de notre municipalité, trouve sa justification justement dans l'aménagement spatial du futur port et de la prochaine balnéo-thérapie. Cette requalification de grande ampleur concerne :

- L'enterrement de tous les réseaux, basse tension, téléphonie, fibre optique, le « tout à l'égout » ayant été déjà réalisé.
- L'éclairage public en respectant les préconisations du Grenelle II de l'environnement
- Le traitement de manière naturelle et écologique, des trottoirs et autres espaces,

- La problématique des eaux pluviales avec la création de noues végétalisées
- La signalétique, la création de nouveaux sens de circulation, l'aménagement de nouvelles places de stationnement et l'accès à la cale principale
- Et surtout, la réfection de l'ensemble des voies aménagées pour la circulation des cycles et des piétons...

Comme on peut le deviner, c'est un chantier à long terme de plusieurs millions d'euros, en auto-financement. Le SDEM, syndicat départemental d'électrification, Manche numérique, le syndicat des eaux vont nous accompagner dans cet ambitieux projet. Les travaux par tranche, devraient débiter à la fin de cette année.

Le déplacement du port permettra de mettre en valeur le havre sud



Un réaménagement des voies valorisant





PORT-BAIL

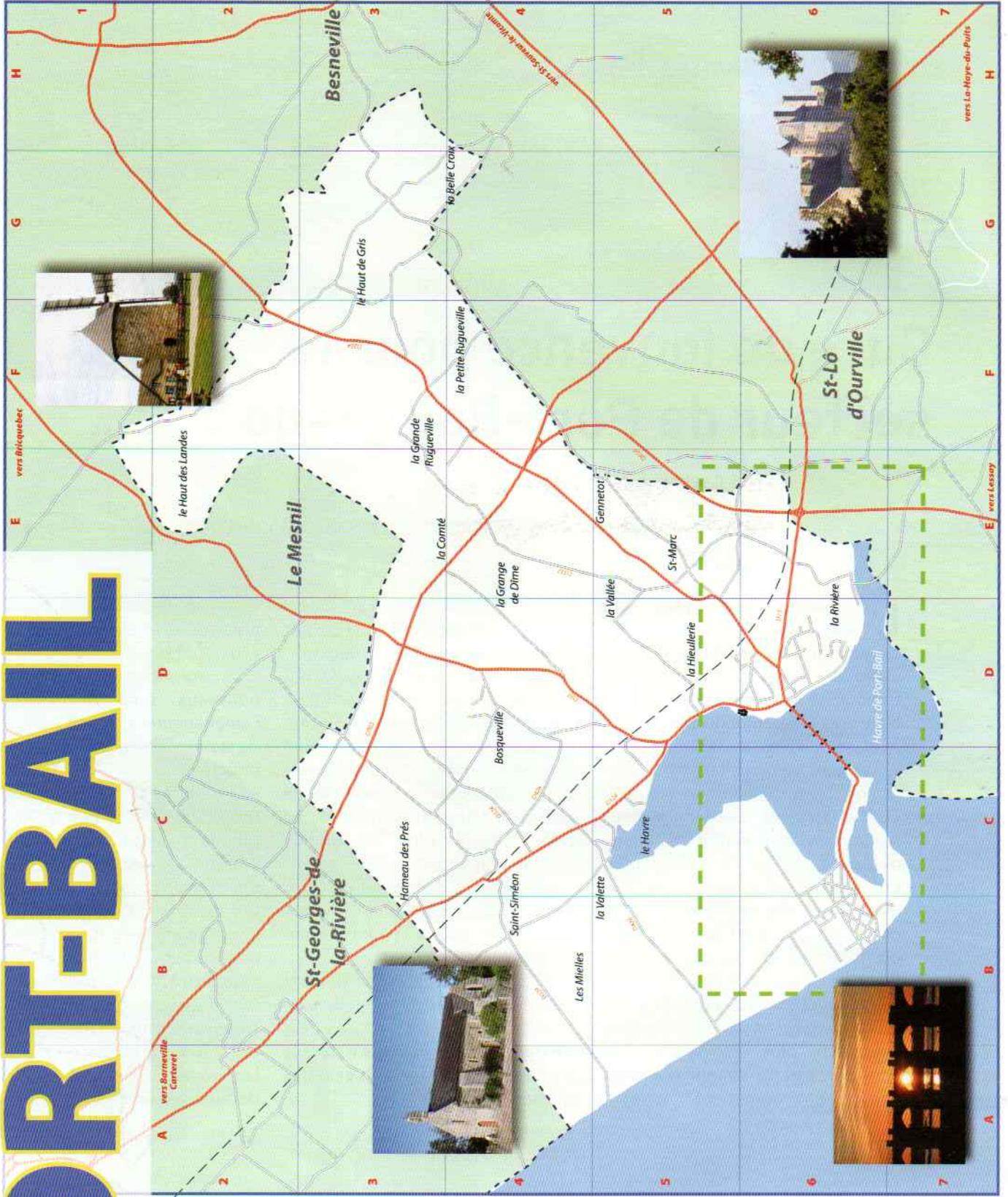


Côte des îles
Communauté
de Communes



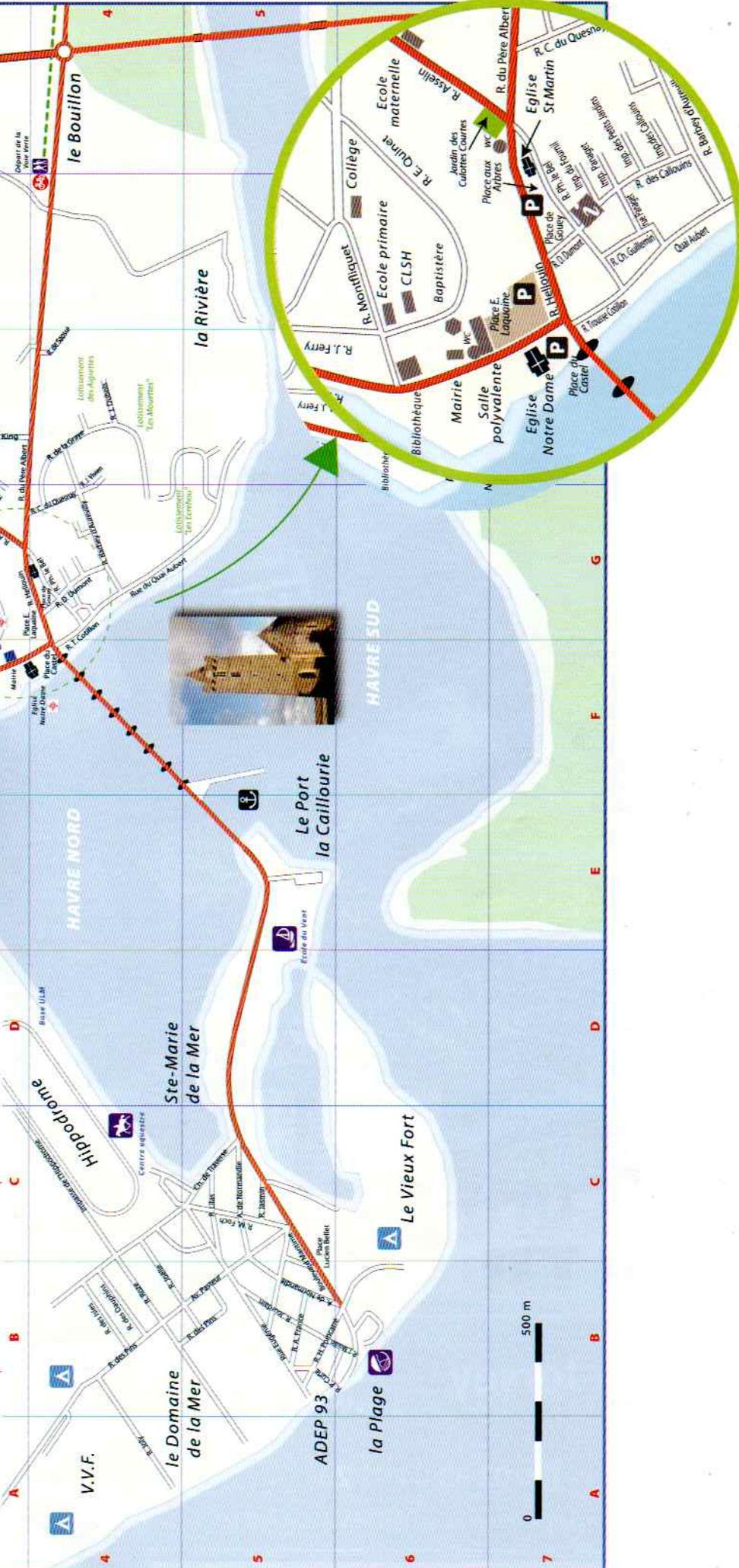
LES HAMEAUX DE PORT-BAIL

Belle Croix (la)	G3-G4
Bosqueville	D4
Comté (la)	E3-E4
Gennetot	E5
Grange à Dime (la)	E4
Hameau des Prés	C3
Haut de Gris (le)	G3
Haut des Landes (le)	F2
Havre (le)	C5
Hieuillerie (la)	D5
Mielles (les)	B5
Rivière (la)	D6-E6
Rugueville (la Grande)	F3
Rugueville (la Petite)	F4
Saint-Marc	E5
Saint-Siméon	C4
Vallée (la)	D5-E5
Valette (la)	C5



LES RUES DE PORT-BAIL

Asselin (rue)	G3	Cedres (place des)	G3-14
Barbey d'Aurevilly	G4	Parcoy (rue de la)	G4
Bowler King (rue coll.)	G3-H3	Rue de la Gravelle	G4
Callouins (rue des)	G4	Grouville (rue)	B4-B5
Callouins (impasse des)	G4	Guillemain (rue Ch.)	G3-H3
Castel (place du)	F4	Hiloulin (rue)	B5-B6
Clos d'Amont (lotissement du)	H3	Hippodrome (impasse)	G4-G5
Clos d'Amont (rue du)		Hugo (rue V.)	G4
Jacques Prévert (rue)		Isles (rue des)	F3-G3
Jean Aurénche (rue)		Jamins (rue des)	B4
Jean Grémillon (rue)		Joelle (rue)	B4
Curie (rue P.)	B5	Joly (rue)	H4
Dauphins (rue des)	B4	Jourdain (rue)	C5
Dubois (rue J.)	H4	Larquaine (place E.)	F4-G4
Dumont (rue D.)	G4	Lechevallier (rue)	F3-F2
Eugène (rue)	B5	Libas (rue des)	H3
Ferry (rue J.)	F3	Lucien Bellet (place)	F3
Foch (rue maréchal)	C5	Maritime (boulevard)	B5-E5
Fouquet (rue)	H3	Miclot (rue)	H3
Fournil (impasse du)	G4	Montfiquet (rue)	F2
France (rue A.)	B5	Moulin (rue J.)	F4
Gouey (place de)	G4	Normandie (avenue de)	G2
Graye (rue de la)	H4	Panaaget (imp.)	C4-D3
Gallions (lotissement les)	H2	Panaaget (rue A.)	F3
Gallions (rue des)		Pasteur (avenue)	E5-F5
		Père Albert (rue du)	
		Petits Jardins (imp.)	
		Phins (rue des)	
		Poisier (rue G.)	
		Poincarre (rue H.)	
		Quail Aubert (rue du)	
		Quesnay (rue du)	
		Quinet (rue E.)	
		Roze (rue)	
		Saossé (rue de)	
		Traverse (rue de)	
		Trousse Collon (rue)	
		Vivien (rue J.)	
		Wienhaussen (rue)	
		Baptistère	
		Bibliothèque-Médiathèque	
		Centre-Multimédia	
		Cimetière	
		Eglise Notre-Dame	
		Eglise Saint-Martin	
		Gymnase	
		Hippodrome	
		Mairie	
		Port	





Hôtel Jersey

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE
HOTEL ENTièrement RENOVÉ

Tél. 02 33 04 91 23

4 rue de la Sablière - 50270 BARNEVILLE-CARTERET

www.hotel-jersey.fr



AU CHALET GOURMAND

2, route du Hameau Denis
SURTAINVILLE
02 33 93 34 04
06 83 02 33 73
auchaletgourmand@orange.fr



Vente en direct du producteur de légumes Fruits - Produits du Terroir

*Livraison de panier hebdomadaire
Réalisation de corbeilles gastronomique,
de produits de Terroir et de fruits frais*

Ouvert aux particuliers, collectivités et CE

Du Mardi au Samedi 14h30 / 18h30

Présent à Barneville les samedi et dimanche matin
sur le parking de la poissonnerie près de Carrefour Market



Un accès piétons, vélo, promenade vers la plage

Le PLU : la sortie du tunnel

D'aucun s'étonne qu'il faille attendre plus de 13 ans pour que la commune se dote de son PLU, véritable document qui doit prévoir, organiser, définir les grandes orientations de notre territoire pour les 15 ans qui viennent. Le Plan d'occupation du sol datant de 1989, les équipes municipales précédentes se sont attachées, avec l'aide de «l'Atelier du Canal» bureau d'étude spécialisé dans ces démarches administratives complexes, d'élaborer un nouveau document d'urbanisme adapté aux projets nouveaux définis par le Conseil Municipal.

Nous avons hérité des travaux en cours, après un refus du Préfet de valider le premier projet de PLU.

Sans revenir sur les raisons de ce refus, il a fallu reprendre le travail à zéro et les élus ont donc participé à de nombreuses et longues réunions avec les services de l'Etat, les personnes publiques associées, avec souvent un découragement lié aux réponses et exigences des services administratifs. Les premiers points positifs se sont présentés suite à une réunion en Préfecture, où le représentant de l'Etat a confirmé la grande qualité de nos projets et a demandé aux services de tout mettre en œuvre pour aboutir à l'élaboration de notre PLU, clef d'accès pour les enjeux de développement socio-économique de Port-Bail.

Les réunions suivantes se sont montrées beaucoup plus encourageantes et constructives.

Si le temps passé pour mettre en place un projet d'aménagement et de développement durable (PADD) qui est la fondation du PLU est aussi long, c'est que notre commune est impactée par la Loi Littoral votée à l'unanimité par les Députés et Sénateurs de l'époque en 1986. Cette loi avait été laissée très « ouverte » pour permettre d'après le législateur une certaine adaptation régionale. Ces imprécisions ont eu pour conséquences de nombreux conflits

administratifs devant les tribunaux avec des délibérations faisant office de jurisprudence souvent contradictoires et inadaptées aux profils des régions. Un exemple : la jurisprudence dite « du Lavandou (Var) » a supprimé le droit qu'accordait la loi littoral de construire dans les « dents creuses » (espace libre entre deux maisons) des hameaux. Le juge a souhaité préserver quelques espaces dans une zone déjà très urbanisée... ce qui peut être admis et compris dans cette région.

Mais cette jurisprudence est applicable partout, c'est à dire que les espaces de même type dans nos hameaux, ne sont plus ouverts à l'urbanisme. Voilà sur un seul exemple (on en compte des centaines...) qui montre l'incohérence et la grande difficulté à définir un PLU.

Les préconisations liées aux submersions marines dite Xynthia, sont venues elles aussi durcir, alourdir, voire modifier totalement les possibilités d'urbanisation.

Et cela n'est pas tout... depuis 1986, on ne compte plus les lois et recommandations nouvelles d'urbanisme qui se sont empilées « Protection et mise en valeur du paysage, SRU, Duflo, Voynet, Création

de corridors biologiques, risques naturels dite « Bachelot », les Grenelles I et II etc... »

L'Etat aujourd'hui n'est pas encore en mesure de donner des cartes de zones impactées par ce texte pris dans l'urgence, et laisse les propriétaires et les communes dans une désolante incertitude.

Pour compléter cet arsenal de freins, est venu s'ajouter à notre territoire le SCOT, qui est, pour faire simple, un PLU régional, et dont les PLU communaux ou Intercommunaux doivent s'inspirer. Il a donc fallu attendre que ce document d'urbanisme soit validé pour que nous puissions nous en inspirer.

La loi littoral est une bonne loi, ou plutôt sera une bonne loi, quand les parlementaires auront pris la mesure du fait que les mêmes règles ne peuvent pas s'appliquer sur un territoire ou le littoral est urbanisé presque en totalité comme en méditerranée où très peu comme chez nous.

Ce territoire préservé est un atout et personne ne souhaite remettre en cause cet environnement exceptionnel. C'est la raison pour laquelle tous les projets communaux sont pensés et intégrés dans ce paysage que nous voulons transmettre à nos enfants et à nos petits enfants. Encore faut-il que ceux ci puissent vivre, travailler, construire leur vie ici... chez eux.

15^{ème}
Festival

Havres des Arts en Côte des Isles

du 20 juillet au 4 août

Village des Peintres

Port-Bail les 21 et 22 Juillet

Concours de peinture

Port-Bail

Dimanche 21 juillet

Expositions

Barneville-Carteret

du 20 au 31 juillet

St-Georges-de-la-Rivière

et St-Jean-de-la-Rivière

les 20 et 21 juillet

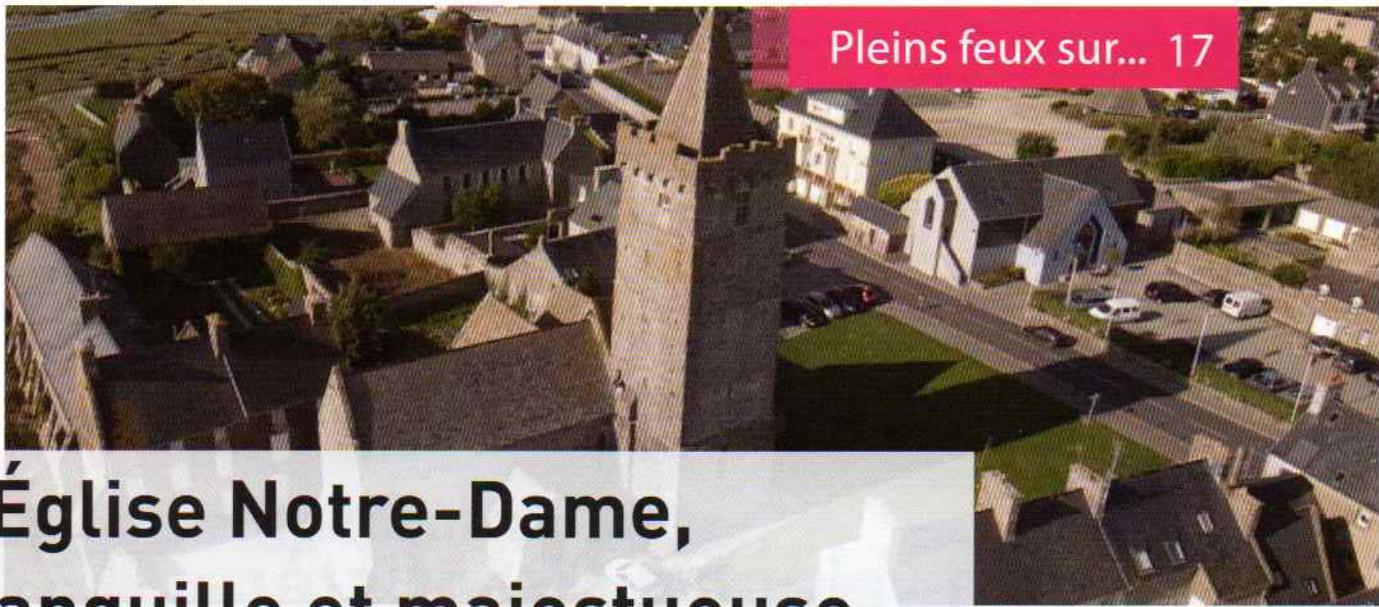
Port-Bail

du 23 juillet au 4 août



Renseignements : Bureaux des offices de Tourisme de la Côte des Isles :
Port-Bail, Barneville, Carteret et Denneville : 02 33 04 03 07 - 02 33 04 90 58





L'Église Notre-Dame, tranquille et majestueuse, mais fatiguée

Construite vraisemblablement courant du XI^e siècle, notre église Notre-Dame a succédé à une antique abbaye du temps de Childebart. Depuis ces temps mérovingiens, elle fut détruite vers 856 et reconstruite sous la forme d'une abbaye d'après des archives datant de 1206 (opuscule de Michel de Bouard, Doyen de la faculté de lettre de Caen).

Imaginer Port-Bail sans son église Notre-Dame n'a pas de sens. La plupart des photos et peintures réalisées font apparaître cet édifice magnifique et imposant. Du haut de ses soixante mètres, elle a vu naître, vivre et mourir des centaines de générations. Elle a souffert de multiples invasions. Elle a vu se transformer son espace, siècle par siècle. Enfin, elle a accueilli des millions de fidèles dans sa nef où a été inhumé entre-autres, en 1578, Pierre de Castel, Sieur du Dic, et a guidé les navigateurs voulant accoster à Port-Bail.

Courant 1968, des fouilles ont été effectuées dans la nef. Elles ont révélé la présence de maçonneries romaines et d'un hypocauste, système de chauffage central utilisé déjà par les grecs et les romains. Notre église Notre-Dame est classée « monument historique ».

Une restauration nécessaire.

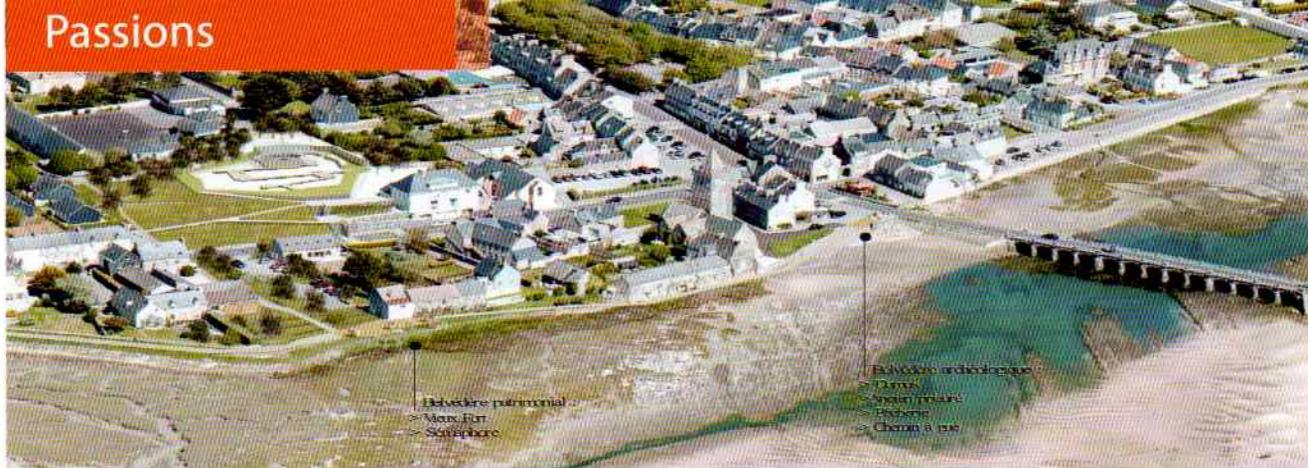
Aujourd'hui, la Noble et Vieille Dame a besoin de soins. Elle a besoin des siens. Les spécialistes des services de l'Etat nous ont alertés sur son vieillissement. C'est pourquoi nous avons engagé, en accord avec la DRAC, des études sur diverses interventions qui intéressent la façade, les vitraux, les menuiseries, les cloches et les horloges, la couverture et autres secteurs en mauvais état. Dans cette première phase, les travaux concerneront uniquement l'aspect extérieur. Une deuxième phase sera conduite pour effectuer les enduits et parfaire l'embellissement intérieur ainsi que la mise à jour et la rénovation de l'hypocauste et des peintures anciennes affectées par l'humidité. L'éclairage et le chauffage seront également étudiés.

Ces travaux de la première phase, d'environ 282 000 € TTC, seront engagés dès le début de 2014 sur

une durée de 2 ans. Ils seront financés par la DRAC et le Conseil Général. La Fondation du Patrimoine interviendra également dans le cadre d'une souscription à laquelle, je l'espère, de nombreux Portbailais et amoureux de cet édifice adhéreront. Un timbre sera édifié dans le cadre de cette opération portée par l'association pour la sauvegarde du patrimoine Portbailais que préside Denis Pillet, maire-adjoint.

Chaque Portbailais doit se sentir concerné par cette rénovation et nous sommes persuadés que vous répondrez présents à l'appel à la solidarité que nous allons lancer, afin de trouver les fonds nécessaires à ces travaux d'intérêt majeur pour notre Église Notre-Dame et pour notre ville.





Mise en valeur du Baptistère

Dès 2009, les élus ont souhaité poursuivre un projet initié par la précédente municipalité : la mise en valeur du Baptistère. Une commission extra municipale a été créée pour réfléchir aux intentions et objectifs de cette « mise en valeur ».

La commission, animée par le CAUE 50 (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) s'est réunie plusieurs fois, avec les acteurs du tourisme, des commerçants, des enseignants... et à donc mis en place une feuille de route. Le Conseil Municipal a fait un appel d'offre pour trouver un cabinet, paysagiste et scénographique, qui a été mandaté pour établir un diagnostic et proposer 3 scénarios possibles. Des réunions de travail se sont ensuite constituées avec les responsables de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) des architectes des Bâtiments de France, les directions des services Culturel départemental et du STAP (Services Territoriaux de l'Architecture et du Patrimoine).

Quatre ans de travail pour arriver à un choix de scénario, le n°2, amendé et enrichi par les spécialistes, lors d'une réunion décisive à St Lô au printemps dernier.

Le Baptistère ne sera plus isolé, mais relié au grand paysage des havres et au centre historique du bourg.

Le scénario choisi synthétise les intentions du comité de pilotage, avec comme principe du projet à savoir :

- Créer un passage incliné de type mur/talus
- Créer un parcours en boucle, un clos, un jardin archéologique pour rendre sensible le patrimoine.
- Préserver les fouilles par une structure légère.

Ce qui avait démarré comme un simple aménagement paysagé du parking du Baptistère est devenu la création d'un parcours touristique révélant les richesses archéologiques et patrimoniales de Port-Bail.

Un projet qui se positionne donc comme un pôle d'attraction pour le pays du Cotentin et la Basse Normandie, avec deux objectifs :

- Équilibrer la fréquentation touristique sur toute l'année
- Conquérir une population de passage et doter le territoire d'un projet structurant confirmant son rôle par rapport au littoral au bourg et à l'arrière pays qui reste méconnu.

Reste à lancer un appel d'offre pour rechercher les entreprises, finaliser les budgets nécessaires ainsi que les subventions possibles (Département, Région, Etat, Europe et les ministères concernés...) faire appel aux sponsoring et au mécénat privé ainsi qu'aux dotations de la Fondation du Patrimoine.

Le projet comme centre d'interprétation d'une ville archéologique

COMITE DE PILOTAGE DU PROJET:

Guy CHÔLOT, Maire
Serge LAIDET, Denis PILLET Adjoints au Maire
Geneviève FLAMBARD, René DE SMET, Claude PICOT
et Maurice ROUALLE, Conseillers Municipaux
M. Jean BARROS
Mme. Nicole FRERET
M. Gilles LAISNE

ARCHEOLOGIE / DRAC M. François FICHET de CLAIRFONTAINE

ABF M. Jean-Michel GERMAINE

CAUE Mme Cécile GUILLOPE

STAP Mme. Yveline BONNET

Secrétariat : Mme Virginie RITCHER





La M.A.P. C'est qui, c'est quoi ?

Prenez un ancien presbytère, une association, 15 artisans... vous secouez le tout... et vous avez la MAISON de l'ARTISANAT PORTBAILLOISE.

L'objectif de cette nouvelle association est de permettre à ses membres d'exposer et de vendre toute l'année dans un lieu fixe leurs créations tel que : bijoux, broderie, poterie, céramique, peinture sur bois et verre, bois flotté, textiles, mosaïque...

Cette idée est venue lors du dernier Salon de l'Artisanat ou, l'Eglise-Notre Dame étant devenue trop petite... nous avons proposé à des artisans d'exposer dans l'ancien presbytère, et ceux-ci, trouvant le lieu original, ont décidé la création de cette association.

Les artisans vous accueillent à tour de rôle dans cet endroit plein de charme et atypique qu'est cet ancien presbytère, mis à disposition par convention avec la municipalité, en attendant d'y installer le futur Office de Tourisme.

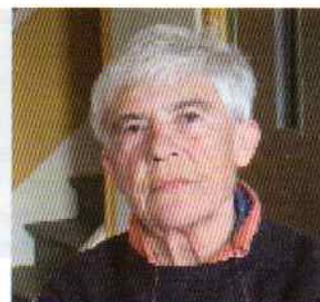
Ouvert tous les jours du mardi au dimanche matin, alors n'hésitez pas à venir à la rencontre de l'artisanat, ou chaque objet, et création, est unique et original.

Maison de l'Artisanat Portbailloise Ancien Presbytère

Contact : 02 33 10 01 01 – 07 60 35 11 68



Danièle Harambat, figure de la vie associative



Une figure de la vie associative vient de nous quitter. Danièle Harambat, Présidente de l'Association des Plaisanciers pendant de longues années est décédée.

Elle a également œuvré au sein du Syndicat Côte des Isles Développement pour bâtir les projets structurants touristiques comme par exemple le golf de St Jean de la Rivière.

Une femme de caractère, courageuse et fidèle à ses engagements, nous a quittés.

Toujours fidèle à ses engagements, elle a toujours, malgré ses problèmes de santé, porté les projets qui lui tenaient à cœur. C'est à elle que l'on doit l'initiative de l'APP d'offrir le premier TIRALO (permettant la baignade des personnes handicapées) pour le poste de secours de la plage.

Femme de caractère, elle laisse un grand vide dans le paysage associatif de notre commune.

Très grandes marées juillet à décembre 2013

Date	Coefficient
23 Juillet 2013	106
24 Juillet 2013	108
25 Juillet 2013	106
21 Août 2013	106
22 Août 2013	108
23 Août 2013	107
19 Septembre 2013	103
20 Septembre 2013	105
21 Septembre 2013	104
06 Octobre 2013	101
04 Novembre 2013	103
05 Novembre 2013	104
03 Décembre 2013	103
04 Décembre 2013	106
05 Décembre 2013	105

Pêche à pied

Incontournable dans notre région, ce loisir est attendu par nombre de nos concitoyens. En plus d'une connaissance des règlements (un guide est disponible à l'Office de Tourisme) vous devez pour votre sécurité prendre connaissance des heures de marée basse (par exemple sur les panneaux lumineux du bourg, ou sur les tables distribuées gratuitement par les Offices ou les associations), remonter 30 à 45 mn après la basse mer en veillant au risque d'encerclement.

En cas de problèmes faites le 112 sur votre portable.

Très grandes marées janvier à juillet 2014

Date	Coefficient
02 Janvier 2014	109
03 Janvier 2014	110
04 Janvier 2014	107
31 Janvier 2014	111
01 Février 2014	113
02 Février 2014	112
03 Février 2014	106
01 Mars 2014	110
02 Mars 2014	113
03 Mars 2014	112
04 Mars 2014	107
30 Mars 2014	105
31 Mars 2014	108
01 Avril 2014	107
14 Juin 2014	101
15 Juin 2014	101
13 Juillet 2014	106
14 Juillet 2014	107
15 Juillet 2014	106

Zones de submersion marine

Ces grandes marées très habituelles dans notre paysage littoral, ne provoquent pas, en général de dégâts liés à la hauteur des eaux. Néanmoins, les conditions météorologiques, vent violent et pression atmosphérique peuvent modifier d'une manière importante les hauteurs d'eau. Nous encourageons les habitants des ces zones dites « submersibles » à se renseigner sur les conditions météo attendues et de prendre toutes les précautions si nécessaire.





Guy Cholot devant les caméras de télévision du monde entier



Le tracteur, seul moyen efficace pour se déplacer pendant la tempête de neige de Mars



Certains ont apprécié...



L'aventure de la crèche vivante : un énorme succès. Merci à toute l'équipe des Amis de Saint-Siméon !



Les enfants du 93 hébergés salle polyvalente s'en souviendront !



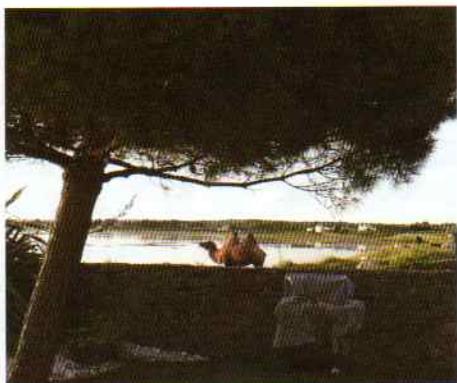
Les élus ont réussi à faire dire à leur député Socialiste, vive l'UMP (Union Municipale Portbailloise) lors des vœux 2013



Le feu d'artifice de Port-Bail, de plus en plus beau



Les collégiens ne craignent pas la pluie pour nettoyer le havre



Qui a dit qu'il ne fait pas chaud à Port-Bail ? Même les chameaux y viennent !



Une belle initiative en été, la bibliothèque se déplace à la plage



Les nageurs sauveteurs qui surveillent notre plage en été



PORT~BAIL

5^{ème} Salon de l'Artisanat

« *L'artisanat vous courtise* »

Vendredi 01,

Samedi 02, Dimanche 03 Novembre

de 10h à 18h

ENTREE LIBRE

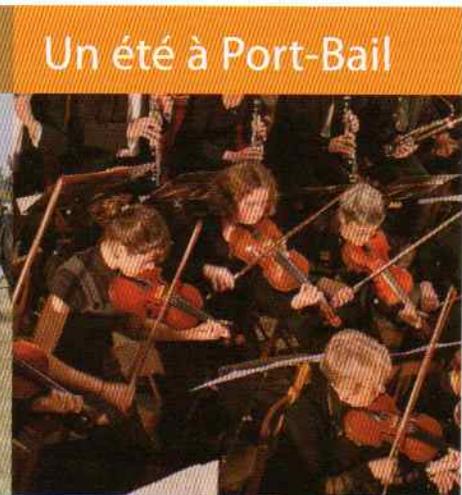
Bois, roche, vannerie, tissus
anciens, métaux, verres anciens,
bijoux...

ANIMATIONS ET
DEMONSTRATIONS



Renseignements à l'Office de tourisme
02.33.04.03.07 - tourisme@otcdi.com
Organisé par l'association Côte des Arts

IPNS



Port-Bail à l'heure d'été...



CET ÉTÉ À PORT-BAIL

Vendredi 19 Juillet

Concert avec la chorale « Appel Gospel » -
Église Notre-Dame

Du samedi 20 Juillet au dimanche 04 Août

Havres des Arts - Village des peintres, expos

Dimanche 21 Juillet

Port-Bail en fête : « Un dimanche en Fan'Art »

Dimanche 04 Août

Fête de la terre

Dimanche 11 Août

Courses de trot : Hippodrome des Pins

Jeudi 15 Août

Fête de la plage

Dimanche 18 Août

Sortie Bains de Mer

Dimanche 25 Août

Coup de balai, vide-grenier

**Expositions de
peintures
et sculptures**
Église Notre-Dame

Tous les jeudis
Soirées animations
Bibliothèque à la plage

**Tous les dimanches
matins**
Marché du terroir à la
Maison de l'Artisanat

**Mercredi 17 Juillet et
7 Août**
Tournois nocturnes de
pétanque

**Samedi 27 Juillet et
24 Août**
Foire aux livres

SORTIES NATURE

Mardi 02 Juillet

Découverte nocturne du havre

Vendredi 05 Juillet

Traversée du havre

Mercredi 10 Juillet

Initiation pêche à pied

Mercredi 17 Juillet

Découverte nocturne du havre

Mardi 23 Juillet

Initiation pêche à pied

Vendredi 26 Juillet

Initiation pêche à pied

Mercredi 07 Août

Initiation pêche à pied

Dimanche 11 Août

Initiation pêche à pied

Vendredi 16 Août

Découverte nocturne du havre

Lundi 19 Août

Traversée du havre

Vendredi 23 Août

Initiation pêche à pied

Jeudi 29 Août

Découverte nocturne du havre

**ÇA BOUGE TOUS
LES JOURS**

Renseignements, inscriptions : Office de Tourisme de la Côte des Isles // 02 33 04 03 07

VIE PRATIQUE

> Mairie

9h-12h30 et 13h30-16h30
fermée le lundi matin
et le samedi après-midi
2 rue Lechevalier - 50580 Port-Bail
Tél : 02 33 87 52 00 -
Courriel : accueil@portbail.fr
www.portbail.fr

Service animation (fêtes)

Informations locales : panneaux lumineux et site internet

Emmanuel DEME
Tel : 02 33 94 03 45
Courriel : animation@portbail.fr

> Bibliothèque/Médiathèque

Horaires d'ouverture :
Mardi 9h30-12h30 / 16h-18h
Mercredi 10h-12h30 / 14h-18h
Vendredi 16h-18h
Samedi 10h-13h
Tarifs : 3 €/enfant (-de 18 ans) ;
7 €/adulte
Livres, DVD, CD
Tél : 02 33 04 32 86
Courriel : bibportbail@yahoo.fr

> Centre Multimédia

26 rue Robert Asselin
(ancienne gare)
Horaires d'ouverture :
Mardi 10h30-12h / 15h-20h
Mercredi 10h-12h / 15h-20h
Vendredi 14h-17h
Samedi 10h-12h
Tél : 02 33 08 04 49
multimediapb@cotedesisles.fr

> Les Marchés : Mardi matin
Marché du terroir le dimanche matin en saison.

Rôtisseurs et ostréiculteurs le dimanche matin de Pâques à la Toussaint.

> Église St Martin

Messe les 2^e et 4^e dimanches à 9h30 et 10h30 en saison
Messe les 1^{er} et 3^e samedis à 19h

> Chapelle Saint-Siméon

Messe le jeudi à 9h30
Maison paroissiale - 4 rue du Pic Mallet à Barneville
Tél : 02 33 53 85 53

> Communauté de communes

Tél : 02 33 95 96 70
www.cotedesisles.com

> Correspondants de presse

- La Presse de la Manche,
Marie-Paule Poignet
Courriel : mariepaule.poignet@wanadoo.fr
- La Manche Libre, Raymond Thiesset
Courriel : raymond.thiesset@orange.fr
- Ouest France, Daniel Frigout
Courriel : frigout.daniel@neuf.fr

> Moyens de transport

- Manéo transport express, horaires disponibles à la mairie et à la communauté de communes
www.mobi50.com
- Manéo Transport de proximité
08 00 15 00 50 - www.mobi50.com
- Transports scolaires :
02 33 95 96 70 pour le collège
02 33 87 52 00 pour le primaire
Inscription en ligne sur www.manche.fr

> Animations

- Centre de loisirs : 02 33 10 02 80
- Conseil Intercommunal des enfants : 02 33 21 01 72
- Sports Vacances pour les jeunes (7-17 ans) : 02 33 95 96 70
Courriel : contact@cotedesisles.com
- V.V.F Directeur : M Cloupeau Michel
02 33 04 80 84 - portbail@vfvillages.fr
- Réservation Tennis : joueur ayant forfait : en ligne (portbail.fr)
Autres : à la mairie
Tél : 02 33 87 52 00
secretariat@portbail.fr

> Centre social

ADMR : Service de soins à domicile
Tél : 02 33 04 28 00

> Emploi

ASTRE : Mme Thébault
Tél : 02 33 04 17 72
ASTRE Asi : Mme Lavandier
Tél : 02 33 93 31 23
Pôle Emploi, Cherbourg - 39 99

VILLE PROPRE

> Déchets ménagers

- Service ordures ménagères : lundi et vendredi matin dans le bourg et la plage. Les conteneurs doivent être sortis la veille au soir. Le service des ordures ménagères de la CCCI ne vide que les conteneurs fournis par eux. Pour tout renseignement s'adresser à la Communauté de Communes
Tél : 02 33 95 96 70
service.om@cotedesisles.com
- Encombrants : 02 33 95 96 70
- Déchetterie : 02 33 04 28 47
du 01/04 au 30/09 LMMJVS 10h-12h 14h-17h. Le samedi 9h-12h 14h-18h et du 01/10 au 31/03 LMerJV 10h-12h 14h-18h. Le samedi 9h-12h 14h-18h
- Emplacement des containers : Lotissement du clos d'amont, parking du gymnase, quai Aubert et parking rue Lechevalier. Square des culottes courtes, parking plage
- SPANC (service public d'assainissement non collectif) -
Tél : 02 33 95 96 70
Courriel : compta2@cotedesisles.com

ÉDUCATION

Groupe Henri Vally

> Section maternelle : Tél : 02 33 04 80 51
> Section primaire : 02 33 10 13 49
> Restauration scolaire :
inscription et règlement en mairie -
Tél : 02 33 87 52 00
Courriel : accueil@portbail.fr
> Collège André Miclot :
Tél : 02 33 04 87 38

NUMÉROS UTILES

> Pompiers : 18
> Gendarmerie
Tél : 02 33 87 81 20 ou 17
- Cross Jobourg 02 33 52 16 16
(Par portable le 16)
- Sémaphore 02 33 53 85 08
> Poste de secours, plage
Tél : 02 33 04 80 65
> Cabinet Médical
Tél : 02 33 04 82 13
Docteurs Barbet, Chotard, Wucher
> Vétérinaires
Tél : 02 33 52 92 44
> Infirmiers
Séguineau, Venisse, Roulland, Curet
Tél : 02 33 04 82 76
> Taxis Côte Ouest, M. Pillet
Tél : 02 33 93 01 01
> Ambulances Pillet
Tél : 02 33 10 01 40
> Pharmacie du Havre
Mme Courteille : 02 33 87 68 80
> Dentiste, M. Paquet
Tél : 02 33 04 83 94
> Kinésithérapeute, Le Gigan Bruno
Tél : 02 33 94 17 92
> Chiropracteur, M Courousse
Tel : 06 88 93 03 68
> Ostéopathe, Sylvain Fanielle
Tel : 06 80 14 44 39
> Pédicure, podologue Mme Tanguy
Tél : 02 33 04 69 29
> Opticien : Cuvelier 02 33 53 01 45
> Service Social
Tél : 02 33 21 74 00
> EDF : 08 10 02 03 73
> Perception : Barneville Carteret
Tél : 02 33 53 80 66
> Office de Tourisme,
02 33 04 03 07
Courriel : tourisme@otcdi.com
> Capitainerie : 02 33 04 83 48
Courriel : leport@portbail.fr
> Syndicat intercommunal d'assainissementf
2 rue Lechevalier - Port-bail
Président : Yver Richard (02 33 87 52 00)
> Syndicat des eaux
2 rue Lechevalier - Port-bail
Président : Daniel Osbert (02 33 87 52 00)
Permanence le lundi après-midi, 13h30-16h30
> La Poste : Rue Philippe Lebel
Tél : 02 33 04 88 88
> Services ancienne gare :
CCCI : 02 33 95 96 70
Mission locale, médecine de travail,
psychologue sur demande

CUVELIER OPTICIENS

PORTBAIL

17, rue Hellouin
02 33 53 01 45

LISSAC
OPTICIEN

www.lissac.fr

Codetec
IMMOBILIER



B. PATOUNAS

Agent Immobilier

50580 PORTBAIL - **02 33 04 84 80**
www.codetec-immo.com

E-mail : bpatounas@aol.com

POMPES FUNÈBRES MARBRERIE

BATAILLE - LEPLUMEY

7j/7

Organisation des obsèques
Contrat de prévoyance obsèques
Chambre Funéraire
Monuments

24h
/24

Articles Funéraires - Transport de corps

AMBULANCES * PILLET TAXIS

COTE OUEST

50580 PORTBAIL

02 33 10 01 40

02 33 93 01 01

ROULLAND ASSURANCES

COURTIER D'ASSURANCES

3, Rue Lechevalier
50580 PORT-BAIL

Tél. 02 33 04 54 54

clovis.roulland@wanadoo.fr

7j/7 **POMPES FUNEBRES
MARBRERIE - CAVEAUX** 24h/24

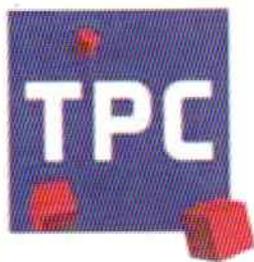
Organisation des obsèques
Contrat de prévoyance obsèques
BATAILLE - LEPLUMEY
Monuments - Articles Funéraires
Transport de corps

Chambres funéraires et disposition
Bâtiment à la Haye des Puits

30

Accès à toutes les chambres funéraires

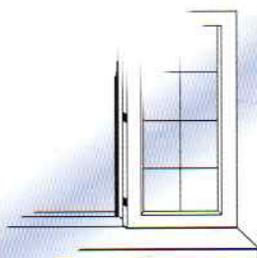
Rue Philippe Lebel - 50580 PORTBAIL
Tél. 02 50 29 32 68



160, rue de Sauxmarais
BP 7
50110 TOURLAVILLE
Tél. 02 33 44 05 55
Fax 02 33 44 04 43

entreprise.tpc@vinci-construction.fr

**CANALISATIONS, RESEAUX,
DEMOLITION / DESAMIANTAGE,
TERRASSEMENT,
VRD, GENIE CIVIL
ET INSTALLATIONS
INDUSTRIELLES,
ENTREPRISE GENERALE
DE BATIMENT**



Artisan Menuisier

Mickaël HEURTEVENT

Fenêtre-Porte-Volet

Bois-PVC-Alu

Parquet-Solivage

Aménagement intérieur

Doublage-Isolation

Tél.

02 33 47 54 85 - 06 60 70 56 43

mikadvm@orange.fr

15A, rue d'Omonville - 50580 DENNEVILLE



Ouvert 7 jours/sur 7

Station 24h/24h

PORTBAIL - Livraison à domicile

Tél : 02 33 04 15 02



Casino
supermarchés